

# Procès-verbal de la Commission de quartier 8

## Contrat de quartier durable Magritte

Date : jeudi 8 novembre 2018

Lieu : GC Essegem

Heures : 18h30 – 20h45

### Présents

- Habitants: P. ADOKPO, S. SAHOULI, D. VERDEN, K. VERMEERSCH, A. DIRICKX, P-M. ZALESKI, T. NTAMASHIMIKIRO, H. HAMDACH, C. LIZON
- Secteur associatif : S. VANDERHAEGEN (Ecole Jacques Brel), L. DELISSE (Sources d'harmonie), W. HAUWAERT (Collectif Stop-Terminus – Comité Magritte), C. KURT (L'Abordage), M-C. MIGERODE (Réseau habitat), H. DE RIDDER (Collectif Jules Lahaye), S. DECLERCQ (Maison médicale), B. MACBAHI (Mosquée de Jette)
- Secteur public : M. PETIT (Région), J-F. DELVAUX (Commune), H. DOYEN (Commune), M. JANSSENS (Commune), V. PIROTTIN (Commune), A. ROUSSEAU (Commune)

### Non-membres

N. TAHER, V. LAURANT, F. REMACLE

### Excusés

D. PATERNOTTE, S. DEFRANCE, A. MAHMOUDI (FSE Crew), F. GROOTEN (VGC), F. VERWIMP (HUB.brussels), I. VERBEKE (GC Essegem), J. DI VINCENZO (LOJEGA), P. MICHIALINO (LOJEGA), C. EYNATTEN (CPAS)

### Absents

E. JANSSENS (commune), H. DERRAZ EL KABIR, E. FUERTES GONZALEZ

## Introduction

### Ordre du jour

1. Approbation des PV de la CoQ 06 et de la CoQ 07
2. Sélection des initiatives citoyennes 2018
3. Etat d'avancement des projets « matériels »
4. Divers

Le président, Marc Janssens, de la CoQ souhaite la bienvenue aux membres et énonce l'ordre du jour.

#### **1. Approbation des PV COQ 6 et 7**

Stop Terminus signale une erreur de date et demande que soit rajoutée l'intervention d'un habitant concernant la vérification de la performance des rails de trams par un expert extérieur à la STIB. Sous réserve de cet ajout, les PV sont approuvés.

#### **2. Présentation des initiatives citoyennes**

La coordinatrice des actions socio-économiques, Vinciane Pirottin, présente l'appel à initiatives citoyennes dont les critères d'éligibilité ont été vérifiés par le service CQD et elle présente les critères de sélection et les objectifs à prendre en compte par les membres de la COQ (article 7 du règlement de l'appel à initiatives citoyennes).

Deux initiatives sont présentées par les porteurs de projet, la troisième initiative qui avait été déposée sera retravaillée par les porteurs en vue d'un dépôt de l'initiative pour l'édition 2019 de l'appel à initiatives citoyennes.

## IC 01 : « Rayons de soleil au Christalain » (présentée par Virginie Laurant)

L'initiative a été élaborée en fonction des demandes de la responsable de la maison de repos.

- Volet 1 : des rencontres au courant de l'après-midi, une fois par mois, de février à décembre 2019 avec la participation de l'école Jacques Brel (classe de 1<sup>ère</sup> primaire).
- Volet 2 (non subsidié : pas de frais - bénévolat) : des visites, une fois par mois, par des habitants aux pensionnaires alité(s) de la maison de repos.

### Questions-Réponses :

- Le projet prévoit-il des visites par des adolescents ? *La responsable du home a eu un projet avec adolescents mais cela ne s'est pas bien passé mais il n'y a pas d'opposition à une extension vers un groupe d'adolescents ou adolescentes.*
- Comment est-il prévu d'apprécier le succès du projet ? *Une évaluation est prévue, l'expérience dira si les visites telles que prévues répondront à la demande ou non. Il sera donc toujours possible de corriger le tir. Une présentation du rapport de l'expérience peut être prévue également.*
- Monsieur Adopko apprécie le projet et encourage les porteurs. Il évoque un projet avec les adolescents qui pourrait à un moment rejoindre ce projet-ci.
- Quelles sont les garanties que des volontaires assureront ces visites tout au long de l'année ? Une préparation pédagogique pour les enfants est-elle prévue ? *Les enfants ne rencontreront pas les personnes alitées. Du reste, c'est la même institutrice qui a déjà fait un projet dans le home qui accompagnera les enfants, elle pourra donc préparer les enfants qui sauront les règles à respecter, etc. ... Au niveau de la permanence, le projet est lancé en espérant que des volontaires se présenteront, il ne faudra pas plus de 6 personnes par visite. Le home fournira les explications relatives à chacun des pensionnaires qui seront visités.*
- Y a-t-il déjà un groupe de volontaires constitué ? *Plusieurs personnes ont déjà fait part de leur intérêt, plusieurs mamans du quartier à ce stade (café des mamans).*
- L'école pourrait-elle apporter un suivi psychologique des enfants ? *Si c'est nécessaire ça sera mis en place, par exemple en cas de décès d'une des personnes du home qui recevraient les visites.*
- Le Comité Magritte est favorable au projet intergénérationnel mais émet une réserve concernant le budget, fort élevé par rapport au matériel nécessaire. Stop terminus émet la même réserve. *Les porteuses de projet n'ont pas d'expérience en budgétisation et reconnaissent que celui-ci est approximatif. Le goûter a été estimé à 2€ par personne, pour les animations cela dépendra du matériel à acheter en fonction de l'intérêt et des envies des participants. Enfin, un budget a été prévu pour la réalisation d'un petit reportage photo pour faire parler du projet et illustrer sa réalisation.*
- Il serait intéressant d'étendre l'initiative au-delà du périmètre du CQD, dans le home du CPAS par exemple. *Ca pourrait se faire et ça a été envisagé d'ailleurs. Mais le home Christalain a été retenu pour cette première expérience car il est dans le périmètre du CQD. Il y a plusieurs écoles à Jette, si elles veulent rejoindre le projet on pourrait alors envisager d'aller dans d'autres homes. La directrice de l'école Jacques Brel signale que les enfants seront préparés, ainsi que les activités et que l'institutrice en charge de l'accompagnement des enfants a été spécialement formée pour ce faire. Elle est persuadée que des liens vont être créés et vont se tisser.*
- Le matériel acheté restera-t-il à l'école pour pouvoir servir par après ? *La coordinatrice des actions socio-économiques précise qu'à chaque investissement au niveau matériel, une réflexion est menée pour veiller à ce que ce matériel serve à la collectivité.*
- Si quelqu'un du quartier veut se joindre au projet, comment peut-il se manifester, une réserve de bénévoles sera-t-elle constituée ? *Les coordonnées du porteur de projet pourront être obtenues, la commune et le CQD, l'Abordage et d'autres associations pourront servir de relais.*

## IC 02 : « Street Art » (présentée par Karel Vermeersch)

Le porteur projette des exemples d'immeubles vides et leurs impacts négatifs sur le quartier. En repeignant les façades de ces immeubles, le quartier pourrait être amélioré rapidement en attendant la réalisation des projets « matériels » du programme du CQD. L'initiative comporte 7 étapes (voir fiche de candidature). Le budget a fortement évolué depuis la fiche de départ, le montant d'environ 1.000 euros était sous-évalué pour l'encadrement de la participation citoyenne et la réalisation de la fresque et le matériel, ainsi que pour l'organisation d'une fête d'inauguration. L'estimation proposée est censée être large car il y a une incertitude sur les bâtiments et supports qui seront peints.

La cheffe de projet explique que ce type d'œuvre n'aurait pas d'impact sur la taxe d'immeuble à l'abandon mais sur la taxe sur les immeubles négligés et sur les terrains négligés. Par rapport au planning présenté, elle précise qu'il faudra avoir le dessin du projet avant de pouvoir demander le permis d'urbanisme. Le service CQD s'attèle à l'acquisition du terrain rue de la Loyauté. Pour la fin de l'année, la commune espère en être propriétaire, ce mur de clôture pourrait donc être une des premières opportunités réalistes, mais toutes les options seront analysées avec le porteur de projet.

### Questions-Réponses :

- On ne peut pas faire ce qu'on veut sur la façade de quelqu'un d'autre ? *Il faudra l'accord des propriétaires.*
- Les garages angle rue Jules Lahaye – impasse seraient une priorité vu leur état pour éviter que les insalubrités continuent à cet endroit.
- Le collectif Lahaye est intéressé par le projet, mais sera-t-il toujours intéressé si le projet commence par la rue de la Loyauté ? *Cela a été discuté au sein du collectif, il n'y avait pas d'opposition, Karel Vermeersch espère que ce sera toujours le cas lorsqu'on pourra le faire.*
- Patrick Adopko est un peu partagé car si ça embellit le quartier, il y a aussi beaucoup de contraintes (accord propriétaire, commune doit préciser quelles taxes seraient enlevées au propriétaire). Il espère que ces contraintes pourront être levées. *La suppression de la taxe sera un incitant pour le propriétaire pour donner son accord.*
- Comment va-t-on garantir la durabilité des fresques ? *Il existe des peintures spéciales que l'on peut mettre sur les fresques pour éviter ou plutôt pouvoir nettoyer facilement les tags. – En général les fresques sont respectées par les tagueurs, information confirmé par l'Abordage qui précise qu'ils sont même parvenus à impliquer des personnes âgées dans leurs projets de fresques.*
- L'augmentation du budget est une bonne chose et plus en accord avec l'ampleur du projet.
- Les membres du collectif Jules Lahaye trouvent préférable la réalisation d'un projet rue Jules Lahaye.
- Le comité Magritte émet une réserve sur l'augmentation du budget.
- Stop Terminus regrette de faire des frais à la place des propriétaires, qui ne font rien pour entretenir leurs biens, pour des aménagements qui seraient provisoires puisque la commune va rénover ces biens. Ne faudrait-il pas plutôt forcer le propriétaire à contribuer, par exemple l'obliger à fournir un support correct pour pouvoir réaliser la fresque ? Les bombes de peinture ne sont-elles pas néfastes pour l'environnement ? *Cet aspect sera pris en compte. L'Abordage dit qu'il existe des bonbonnes de peinture non-toxiques. La cheffe de projet précise qu'il y aura un laps de temps quand même relativement long avant les réalisations des projets du programme du CQD, avoir une fresque même ponctuelle sera donc déjà un premier pas qui mérite d'être pris en compte.*
- Bonnevie salue le fait que les deux initiatives sont portées pleinement par des habitants.

### **Avis de la Commission de quartier :**

Marc Janssens présente le projet d'avis tel qu'il a été préparé par le service Contrat de Quartier Durable et plus précisément les considérants de cet avis. → Approbation des deux initiatives telles que proposées.

Remarques formulées par certains membres :

- IC 01 « Rayons de soleil au Christalain » :
  - Un membre émet une réserve au niveau du budget.
  - Il est demandé d'ouvrir le projet à d'autres homes si le nombre de bénévoles le permettrait.
- IC 02 « Street Art » :
  - Il est demandé que le choix de la façade soit le plus pérenne possible.
  - Il est demandé de privilégier, autant que possible, une façade de la rue Jules Lahaye.

### **3. Etat d'avancement des projets matériels**

La cheffe de projet annonce la mise en vente publique du terrain de la SNCB et le début de la procédure d'achat de terrain rue de la Loyauté.

### **4. Divers**

Les membres sont invités à poser leurs éventuelles questions importantes sur le programme.

- Où en est-on avec l'aide pour les primes à la rénovation ? *Bonnevie répond que la convention doit être faite et signée par les trois parties, l'association espère pouvoir lancer son projet pour début janvier, la personne a été engagée.*
- Un problème au niveau des primes a été constaté puisque la région refusait de tenir compte du périmètre CQD, pourquoi ? *C'était lié au fait qu'il fallait attendre que le programme du CQD soit approuvé, les primes accordées dans le cadre du CQD sont possibles depuis août 2018.*
- Qu'en est-il du projet vert ? *Pourrait-on relancer l'idée de verdurisation des toitures ? Il sera lancé en 2019. Cela a été analysé lors de l'élaboration du programme. L'idée était de relancer cela lorsque les primes pourront être lancées. Des contacts ont déjà eu lieu avec un propriétaire.*
- Stop terminus rappelle qu'une réunion aura lieu concernant le rond-point Pannenhuis dont le projet de réaménagement est en enquête publique.
- Plusieurs éléments nouveaux posent question : la mise en vente du terrain de la SNCB, le terrain à dépolluer, le projet d'ilot d'eau et de crèche remis en question,... ? *Il y a des possibilités de modifier le programme. En janvier on se repenchera sur le programme et les éventuelles modifications et alternatives, au vu de toutes les réponses. Pourquoi le terrain de la SNCB est-il mis en vente publique ? C'est leur choix.*
- Interrogé à propos du 164 rue Lahaye, le Bourgmestre apporte des précisions concernant l'occupation illégale de ce bâtiment : *une opération de police a amené à la fermeture des accès par des panneaux placés par la Commune. Ces panneaux pourraient aussi offrir une possibilité de réalisation de dessins dans le cadre de l'IC Street art.*
- Stop Terminus demande des informations sur le projet communal de l'ilot Christalain. *Marc Janssens explique que le projet ne peut pas être présenté parce que la STIB réétudie son projet de réaménagement. Une réunion est programmée avec la STIB à ce sujet dans la semaine qui suit la CoQ 8, des informations plus sûres seront données lors de la prochaine CoQ.*
- Est-il prévu d'ouvrir les candidatures à la CoQ ? *L'appel aux candidats est ouvert, le formulaire est disponible sur le site. L'équipe du CQD a eu des retours d'habitants qui ont découvert le CQD récemment et qui souhaitent y participer de manière plus approfondie.*

Fin de réunion à 20h45, la prochaine CoQ n'est pas encore planifiée.

\*\*\*\*\*